

Le coprésident M. BASFORD: Je suis évidemment aux ordres du Comité. Quelqu'un voudrait-il se prononcer à ce sujet? La Conférence s'ouvre à 10 h. 30 et M. Olson propose que nous ajournions la séance pour un court moment à cette occasion. Quelqu'un a-t-il quelque chose à dire?

M. OLSON: J'ignore s'il faudrait une motion ou non.

Le coprésident M. BASFORD: Personne ne s'y est opposé. J'en conclus donc que tout le monde consent à interrompre la séance à 10 h. 15 pour la reprendre à 11 heures. La difficulté, dans une telle situation, c'est que les membres reviennent plus ou moins à temps, et si nous interrompons notre séance au moment prévu, j'insisterais pour que tous se réunissent à 11 heures au plus tard. Si tel est le désir du Comité, je considérerai la proposition comme agréée.

M. Robert B. Bryce, sous-ministre des Finances: Monsieur le président, je veux d'abord exprimer ma satisfaction d'avoir l'occasion de comparaître devant ce Comité. Nous croyons, au ministère des Finances, qu'il s'agit ici d'une question très importante, et nous nous réjouissons de ce que le Parlement ait manifesté l'intérêt qu'il y porte lui-même en élargissant le mandat du Comité. Il est normal que je sois l'un de vos premiers témoins, puisque c'est mon ministre qui a proposé, à la Chambre, d'étendre ce mandat.

Je dirai d'abord que je n'ai pas distribué le texte d'une déclaration préparée. Je ne parlerai que d'après des notes que je n'ai terminées qu'hier soir. J'ai apporté des exemplaires de la déclaration formulée par le ministre des Finances à la Chambre le 8 septembre, au cas où des membres du Comité voudraient s'y reporter au cours de la discussion. Je n'essaierai pas de parler de tous les sujets qui ont été traités dans cette déclaration. Je crois particulièrement qu'il vaudrait mieux différer tout témoignage portant sur la question de la politique des revenus ou sur des indications connexes jusqu'après la réception du rapport du Conseil économique qui, sauf erreur, sera probablement distribué dans un mois. C'est ce qu'a prêté le ministre, le 8 septembre, et selon les renseignements que j'ai pu recueillir hier c'est toujours la date à laquelle le Conseil espère avoir terminé son rapport.

Après avoir parlé avec M. James, je crois que la meilleure manière dont je pourrais aider le Comité à aborder l'étude de cette situation générale, ce serait d'exposer au Comité les principaux faits et chiffres concernant les courants de dépenses dans l'économie canadienne, les variations de prix qui en résultent ainsi que les revenus qu'ils engendrent, puis la façon dont les revenus et les dépenses du gouvernement s'adaptent à ces fluctuations.

Le ministère a donc préparé une série de tableaux et deux ou trois graphiques qui ont été distribués aux membres du Comité et c'est à partir de ces documents que je proposerais de commencer mon exposé.

On y trouve le tableau 11 qui donne un état des prix au consommateur; c'est évidemment la question qui intéresse le plus non seulement le public mais aussi le Comité. Je n'entends toutefois pas débiter par là, mais plutôt étudier d'abord des chiffres d'ordre plus général pour terminer sur cette question en particulier.

Rappelons que tous ces tableaux s'inspirent des chiffres fournis par le Bureau de la statistique, qui est notre seule source de renseignements. Le Bureau nous a aidé, ainsi que le Comité, en vous soumettant ces précisions en ramenant les chiffres au deuxième trimestre de 1966, soit deux ou trois jours d'avance, et ces chiffres s'appliquent au premier semestre de l'année. Les chiffres relatifs aux dépenses nationales, au produit et aux questions connexes ont été publiés dans le bulletin quotidien du Bureau de la statistique mardi, je crois, et les tableaux détaillés seront publiés au cours des prochaines 24 heures, sauf erreur. Cela nous permet d'étudier la situation jusqu'à la fin de juin de la présente année sur une base de données statistiques à jour. Évidemment, il y a